

MEDIATOON

FOREIGN RIGHTS

presents

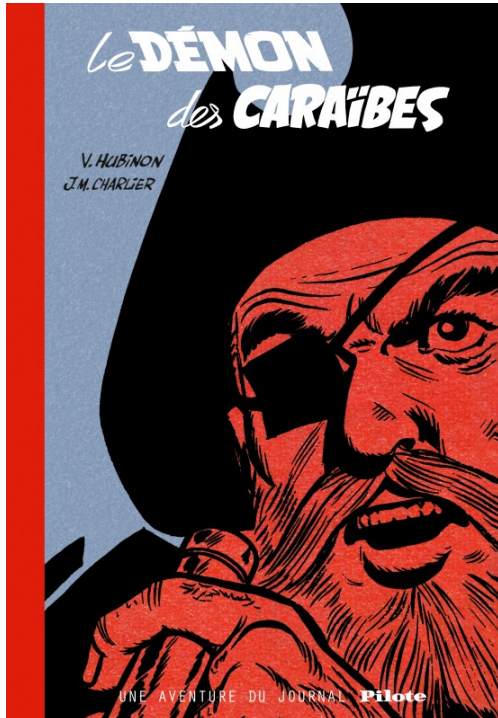
For further information, please write to:

Mediaton Foreign rights,

57 rue Gaston Tessier

75019 Paris, FRANCE.

@ contact.mfr@mediatoon.com



Barbe-Rouge - Une aventure du journal Pilote

By Charlier & Hubinon

Publisher : **Dargaud**



PAGES
72



VOLUME
1



FORMAT
253 * 367



RELEASE
31/10/2019

In this series



Le Démon des Caraïbes

des CARAÏBES

DESSINS: V. HUBINON

TEXTE: J.M. CHARLIER

RESUME. — Pris en chasse par une frégate beaucoup plus puissante que son brick, le pirate Barbe-Rouge imagine une ruse pour pouvoir s'échapper.



Tous feux éteints, silencieux et invisible dans la nuit d'émeraude, le brick-pirate a viré de bord et, fuyant, croise à quelques encablures la frégate lancée à sa poursuite.



HA! HA! HA! AVANT QU'ILS AIENT REJOINT NOTRE CANTON QUI LES ENTRAÎNE AU DIABLE, NOUS AURONS DISPARU À L'HORIZON! S'ILS SE DOUTAIENT QUE NOUS SOMMES PASSÉS SOUS LA GUEULE DE LEURS CANNONS...



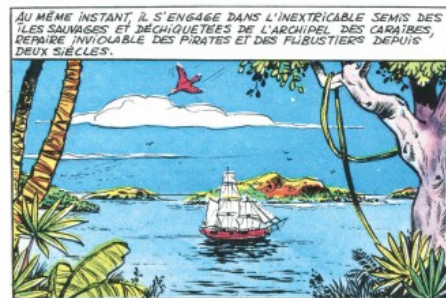
LA RUSE DE BARBE-ROUGE A PLEINEMENT RÉUSSI. CAR CE N'EST QU'APRÈS PLUSIEURS HEURES DE CHASSE ÉPÉQUE QUE LA FRÉGATE REJOINT ENFIN SA PRÊCHE. MAIS, SOUS LES YEUX AMURIS DE SON CAPITAINE, IL N'Y A PLUS, AU LIEU DE L'ENNEMI, QU'UN RIDICULE CANTON DANSANT À LA HOULE.



PAR LA MALE PESTE! NOUS SOMMES JOUÉS!... CETTE CANAÏLE DIABOLIQUE NOUS A RIDICULISÉS DE BELLE SORTE!... ET COMMENT SAVOIR PAR OÙ ELLE A FUI?!



AU HASARD, LA FRÉGATE COMMENCE À COURIR BORDÉE SUR BORDÉE... EN VAIN!... QUAND LE SOLEIL SE LEVÉ, LA MER EST DÉSERTE. LE NAVIRE DE BARBE-ROUGE S'EST VOLATILISÉ!...



AU MÊME INSTANT, IL S'ENGAGE DANS L'INEXTRICABLE SEMIS DES ÎLES SAUVAGES ET DÉGOUÛTÉES DE L'ARCHIPEL DES CARAÏBES, DÉFAIRE INVIOLENT DES PIRATES ET DES FLIBUSTIERS DEPUIS DEUX SIÈCLES.



HA! HA! HA! REGARDE FISTON!... VOICI TON ÉCHALME! VOICI LE DOMAINE SUR LEQUEL TU RÈGNERAS UN JOUR EN MAÎTRE INCONTESTÉ! LES MARINS DES SEPT MERS TREMBLERONT DEVANT LE DIGNÉ FILS DE BARBE-ROUGE!... TU SERAS LE DÉMON DES CARAÏBES!!!



LES PREMIERS FLIBUSTIERS FURENT D'HEROIQUES FRANÇAIS

«**B** RANLE-BAS de combat, hissez le « Jolly Roger » (1). Canonniers, à vos postes ! » Ces phrases, vous les reconnaissez. Ce vocabulaire, c'est celui des « Frères de la Côte ».

Les aventuriers de la mer, audacieux, risque-tout, et follement téméraires, font partie maintenant de notre folklore national. Il suffit que l'on nous parle des « Frères de la Côte », du sinistre « Pavillon noir », ou des flibustiers, pour qu'immédiatement notre esprit se peuple d'images hautes en couleurs, que nous entendions le branle-bas de combat, le cliquetis des sabres d'abordage entremêlés et que, comme une bouffée d'air marin, nous arrive un grand souffle d'aventure et de courage.

Mais savez-vous que ce sont les Espagnols qui, très involontairement, furent à la base de la création de la flibuste au XVII^e siècle ?

Faisons un (tout) petit peu d'histoire. En ce temps-là, l'Espagne, avilie par un long despotisme militaire, impuissante à continuer l'œuvre de Charles Quint, avait dû abandonner, en Europe, toute idée de conquête. Elle tenait donc à assurer sa suprématie dans les terres nouvelles d'Amérique, affirmant ainsi son autorité encore très grande dans le monde. Une « bulle » du Saint-Siège lui ayant donné la propriété entière de l'Amérique, elle entendait agir, dans ce nouveau pays, comme bon lui semblait.

Et les Espagnols, attirés par l'or et les immenses trésors de Saint-Domingue (autre nom d'Haïti), faisaient montre à l'égard des indigènes d'une telle cruauté qu'ils soulevèrent enfin en Europe l'indignation générale, malgré la brutalité relative de mœurs habituelles de l'époque.

UNE EXPÉDITION VENGERESSE

Mais les côtes américaines étaient loin. Malgré le nombre de ceux qui protestaient contre les pillages et les atrocités, personne n'avait le courage de prendre la défense des malheureuses victimes.

Les voiliers français, anglais et hollandais qui naviguaient dans la mer des Antilles pour s'adonner pacifiquement au commerce essayaient les feux des canons espagnols. Impuissants à répondre, n'ayant pas d'armes suffisantes, les malheureux matelots frémissaient d'indignation, jurant de venger, un jour, leurs camarades tués dans ces embuscades.

De retour en France, les marins contèrent à leurs amis, à ceux que le hasard leur faisait renouer dans les cabarets de Saint-Malo, de Nantes ou de La Rochelle, ce dont ils avaient été les témoins au large des côtes d'Amérique.

Leurs récits ne firent que confirmer les bruits qui, déjà, circulaient de port en port. L'indignation éclata. Il fallait venger les victimes innocentes de ces brutes d'Espagnols. Toujours prompts à défendre les faibles et les opprimés, les Français s'enrôlèrent pour les terres lointaines.

L'expédition fut minutieusement préparée, les vaisseaux puissamment armés, leurs équipages composés d'hommes forts, courageux et décidés. Certains, il faut bien l'avouer, n'agissaient pas seulement par idéal et désir de vengeance : recherchés par la justice du royaume pour vols, meurtres ou autres crimes, ils ne demandaient qu'à mettre le plus grand nombre de

lieux entre leurs poursuivants et eux. L'appât du gain était aussi, pour beaucoup, un puissant stimulant. Ils étaient commandés par des capitaines qui, au cours de voyages précédents, avaient acquis une solide expérience. Le voyage devait être long, durer plusieurs mois et peut-être même plusieurs années. Une prodigieuse aventure allait commencer : celle de la Flibuste.

LES LOIS DE LA MER SONT RESPECTÉES

Un matin de 1625, majestueux, poussés par la brise qui gonflait leurs voiles toutes neuves, les vaisseaux levèrent l'ancre et, fendant les flots de leur étrave lourde, mirent le cap vers l'ouest.

Bientôt, les côtes s'estompèrent et disparurent derrière eux.

Une fois en pleine mer, le chef de l'escadre, le capitaine d'Enambus, rassembla ses officiers sur le vaisseau amiral.

« Messieurs, leur dit-il, j'ai le plaisir de vous annoncer que Sa Majesté le roi Louis XIII, notre bien-aimé souverain, m'a autorisé à fonder, en son nom, un établissement dans les Antilles. Ainsi, notre opération se déroulera conformément aux lois de la mer. »

Cette décision du roi était importante par le prétexte qu'elle fournissait. Elle évitait à l'escadre vengeresse de se voir accusée de piraterie et justifiait, vis-à-vis du droit international de l'époque, les prises, pillages, incendies des possessions espagnoles.

Les navires français portaient officiellement au nom de la France la guerre et planter le drapeau fleurdelisé sur les îlots des Antilles. Ils n'avaient pas, de leur propre chef, razzier et spoliaient les Européens précédemment installés sur place.

Les navires du capitaine d'Enambus jetèrent l'ancre devant Saint-Christophe le même jour qu'un bâtiment battant pavillon britannique, et que commandait un nommé Warner, à la tête d'une troupe d'aventuriers. Cette île devint, à dater de ce jour, le point de ralliement des navires de toutes les nationalités — espagnole exceptée, bien entendu — qui infestaient la mer des Antilles.

Partant de cette base, où ils avaient le loisir de se reposer, de réparer leurs bâtiments, de panser leurs blessures, les Anglais et les Français lançaient leurs raids sur les territoires espagnols, ravageaient les territoires d'Amérique Centrale, s'enfonçant dans la jungle impénétrable pour aller dévaster les villes lointaines, harcelant sans répit leurs implacables ennemis, les Espagnols.

A cette rude école, les faibles, les poltrons, les malades et les infirmes étaient, bien entendu, rapidement éliminés. Seuls, les plus forts subsistèrent aux combats, aux fièvres, aux rixes aussi qui divisaient les équipages, les dressaient féroce ment les uns contre les autres en des duels acharnés ou de véritables batailles rangées.

Mais les vainqueurs, craints et respectés par les autres, entassaient le butin : pierres d'or, de toutes nationalités, pierres précieuses, lourdes soieries, etc.

Le prestige de cette vie rude, le goût du gain alléché par d'autres marins plus ou moins hors la loi dans leur patrie d'origine et qui déclinaient de s'expatrier.

Ainsi naquit la « Flibuste », d'une expédition vengeresse d'héroïques Français. Et si, plus tard, le noble mobile initial fut un peu oublié par leurs successeurs, si les « Frères de la Côte », comme nous vous le raconterons prochainement, pensèrent plus à leurs intérêts propres qu'à leur mission punitive, ils n'en gardèrent pas moins le goût de l'héroïsme et du panache. Ce sont eux que vous retrouverez, avec ces qualités si françaises, dans la page ci-contre. Ce sont ces « Démon des Caraïbes », qui devinrent figures légendaires.

George FRONVAL
(Illustration de Tonio PARRAS.)

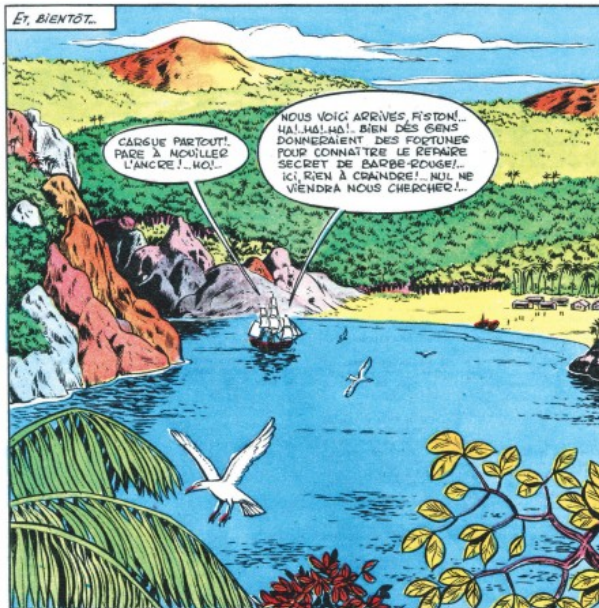
1. « Pavillon noir. »

des CARAÏBES

DESSINS: V. HUBINON

TEXTE: J.M. CHARLIER

RESUME. — Grâce à un ingénieur stratagème, le pirate Barbe Rouge a réussi à échapper à ses poursuivants. Avec l'enfant qu'il a enlevé, il gagne son repaire.



Le DÉMON

HUM! JE TE VOIS MAL T'OCCUPER DE CE MOUTARD! QUI VA LIJ, SERVIR DE NOURRIÇE ?

BABA! JI, FERA UN EXCELLENT GARDE-DI-CORPS!

QUANT À TOI, VIEUX CORBEAU, TU AS ÉTÉ MÉDECIN AUTREFOIS, PAS VRAI ? TU CONNAIS L'ÉCRITURE, LE CALCUL, LE LATIN, LE GREC... JE TE NOMME PRÉCEPTEUR D'ÉRIC! JI EST TEMPS QUE TU SERVES À QUELQUE CHOSE!

MAIS... SUFFIT! ET JE TE CONSEILLE DE FAIRE DE MON FILS UN SAVANT! MÔS, JE ME CHARGE PERSONNELLEMENT DE LIJ APPRENDRE L'ART DE SE BATTRE ET DE NAVIGUER!... ET LÀ, JE NE CRANS PERSONNE!

J'AINS! DOTE, TAMBOUR RATTANT D'UN SERVIDEUR ET D'UN PRÉCEPTEUR, LE PETIT THÉODY, ENVENU ÉRIC PAR LA VOLONTÉ DE BARBE-ROUGE COMMENCE UNE ÉTRANGE EXISTENCE. SES ANNÉES CELENT... CENTRE ANS SON TIE, AU MILIEU D'UN RAMASSIS DE ÉBIERS DE POTENCE LE BÉNE CAR JE D'ALTRE FOR S'EST METTAN COING SI EN VRAI PIRATE... DUR, MUSCLE SOLIDE, IMPÉTOYABLE, NAGEANT COMME UN POISSON ET COURANT COMME UN CERR.

PETIT MISÉ ABIE!... VAS-TU VENI! C'EST L'HEU'IE DE TA LEÇON DE LATIN! T'IPLE-PATTES VA ENCO'E TE FLANQUER UNE CO'ECTON!

HA! HA! HA! QU'IL ESSAIE POUR VOIR!... ET TOI, GROS LARD, RATTRAPE-MOI, SI TU PEUX!

COURS TOUJOURS! ET BIEN LE BONJOUR À TRIPLE-PATTES!

ATTENDS! TU FE'AS TA COMAISON TOI-MÊME!

TROP TARD! TU VAS TE RAFFRAICHIR LES IDÉES, BABA!

HA! HA! HA! DATE, BABA!

HÉ!...

?!?!

BUTOR! PALTOCUET! TRAITRE! TU ME PAIERAS GA!

AU T'AVAIL! AU T'AVAIL! IL FAIT QUE TU SOIS SAVANT POU' QUAND BA'BE-COUGE 'EVIEND'A!

VOIÀ TON ÉLÈVE, T'IPLE-PATTES! IL NE SE SAUVE'A PLUS!

A NOUS DEUX, GIBIER DE POTENCE!

ET TÂCHE DE RÉGÔTER CONVENABLEMENT TA DEUXIÈME DÉCLINAISON, SINON JE TE LA FAIS ENTRER DANS LA TÊTE À COUPS DE BEQUILLE!

MÉTOD HURNON 21.16.11

des CARAÏBES

DESSINS : V. HUBINON

TEXTE : J.M. CHARLIER

RESUME. — Le petit Thierry a été capturé par le pirate Barbe Rouge. Celui-ci, pris de sympathie pour l'enfant, a décidé de l'adopter. Le pirate emmène son captif dans l'île qui lui sert de repaire.

